



Démarche de restauration du champ d'expansion des crues de la zone humide de la Noire-Potte

Relevé de décisions Réunion de présentation de la phase 2 d'Avant-projet 1^{er} mars 2018

Présents :

Mesdames

- Françoise JACQUES – Adjointe mairie d'Izeure
- Julie DELAYE – BURGEAP

Messieurs

- Jean-François COLLARDOT – Président du Syndicat du Bassin versant de la Vouge
- Bernard BOUILLLOT – Vice-Président du Syndicat du Bassin versant de la Vouge
- Guy MORELLE – Maire de Bessey-lès-Cîteaux
- Nicolas BOILLIN – Syndicat du Bassin versant de la Vouge
- Edouard LANIER – Syndicat du Bassin versant de la Vouge

Excusés :

Mesdames

- Pauline GUYARD – Agence de l'Eau RMC
- Catherine LANterne – Maire d'Izeure
- Anne HERMANT – Chambre d'agriculture de Côte d'Or
- Astrid MOREL - Agence Française pour la Biodiversité

Messieurs

- Gilles MARACHE – Agence Française pour la Biodiversité
- Christophe CHARTON – Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or
- Jean-Pierre FERREUX – 1^{er} Adjoint à la mairie d'Izeure
- Jean-Philippe COUASNE – Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de Côte d'Or

I) Introduction

Nicolas Boillin présente en préliminaire les éléments de contexte de la mission et du périmètre d'étude et rappelle les conclusions du diagnostic ayant conduit à une évolution d'une partie des objectifs d'aménagement.

La modélisation hydraulique des cours d'eau du périmètre d'étude a montré que la zone humide de la Noire-Potte assurait l'expansion des crues pour des temps de retours faible (1 à 2 ans). L'objectif de restauration du champ d'expansion de crue a alors été réorienté vers un double objectif de

restauration morphologique de la Noire-Potte et de sensibilisation pédagogique à l'intérêt et la préservation de la zone humide.

II) Présentation par le bureau d'études BURGEAP

La présentation est réalisée sous forme d'un diaporama (cf. ci-joint) et s'articule autour des grandes parties suivantes :

- Rappel du contexte, des objectifs et du périmètre de l'étude
- Rappel des conclusions du diagnostic et principes d'aménagements retenus
- Présentation de l'Avant-projet des aménagements

III) Relevé de décisions suite aux discussions

Cheminement pour itinéraires pédagogiques et stationnement

Après quelques échanges, les participants s'accordent sur le choix à ce stade des itinéraires pédestre court et long et les zones de stationnement.

Validation de l'avant-projet

Les participants sont favorables aux aménagements de restauration de la Noire-Potte et aux aménagements pédagogiques associés tels que présentés en réunion.

Le projet leur semble cohérent et répondre au double objectif de restauration morphologique et de sensibilisation écologique.

Le SBV rappelle l'importance de la sensibilisation à la préservation des zones humides. Des actions allant à l'opposé des objectifs de restauration des milieux aquatiques sont encore envisagées par des riverains. Les actions de sensibilisation demeurent donc une priorité pour préserver les milieux.

Document pédagogique

Un document pédagogique de type plaquette va être élaboré par BURGEAP. Le Syndicat du Bassin versant de la Vouge va réfléchir ces prochaines semaines au public visé et aux objectifs de sensibilisation recherchés.

Planning pour la suite

L'étude arrive à son terme, hormis le document pédagogique qui sera réalisé avant l'été 2018.

Le SBV va ensuite rencontrer les propriétaires des quelques parcelles situées en dehors de la propriété syndicale pour présenter le projet et discuter d'un possible conventionnement ou rachat. La bande de terrain concernée est toutefois très limitée, bande de 8 m depuis le haut de berge de la Noire-Potte. Cette bande est nécessaire principalement pour la réalisation du cheminement piéton.